

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017**

Nathalie Crionnet donne procuration à Chantal Gondras, Sandrine Lafay donne procuration à Isabelle Couturier, Jean Claude Tissot donne procuration à Chantal Pontdevy-Magaud , Benoit Pilon donne procuration à Hervé Grosbellet.

1. APPROBATION DU PV DU 27 NOVEMBRE 2017

Le Conseil approuve à l'unanimité ce procès verbal après avoir ajouté que Bernard Bissuel représentait la commune de St Marcel à la CLIC du Barrage de Villerest.

2. APPROBATION DES MODIFICATIONS 3 ET 4 DU PLU

Chantal Pontdevy-Magaud explique qu'il faut modifier le PLU afin de corriger des erreurs sur la version adoptées en 2013 et se mettre en conformité avec la loi Macron.
Ces prescriptions sont approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal.

3. DECISIONS MODIFICATIVES POUR DIVERS BUDGETS

2 délibérations modificatives sont prises pour le budget communal et le budget assainissement ; cela n'engendre pas de modification globale du budget.
Une autre délibération modificative est adoptée à l'unanimité pour le budget crèche ; en fonctionnement et en investissement.
Ces décisions modificatives sont acceptées à l'unanimité du Conseil Municipal.

4. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental de la Loire pour la réfection de la Rue Henriette des Garets. Les membres du Conseil Municipal approuvent la délibération correspondante.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité pour la somme de 13 230.83 € pour la mise en place d'une alarme incendie, d'un réseau d'alarme et évacuation dans les locaux de l'école primaire. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6. RECENSEMENT DE LA POULATION RECRUTEMENT DE 2 AGENTS RECENSEURS

Après délibération le Conseil décide de recruter 2 postes d'agents recenseurs pour les opérations de recensement sur la commune du 18 janvier au 17 février 2018. Une formation obligatoire aura lieu le 8 et le 15 janvier 2018. La dotation attribuée par l'état s'élève à 1542 €. Le recensement se déroulera du 18 janvier 2018 au 17.02.2018.

7. AVENANT N° 3 AU CONTRAT D'ASSURANCE SANTE COLLECTIF A ADHESION FACULTATIVE AVEC LA MNT POUR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE

Les cotisations liées au contrat d'assurance santé collectif à adhésion facultative feront l'objet d'une hausse de 3 %. L'assemblée délibération donne son accord à l'unanimité pour signer l'avenant correspondant.

8. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2018-2019

Monsieur le Maire, en accord avec la commission école et le conseil d'école et le corps enseignant, propose qu'à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 soit mis en place la semaine scolaire à 4 jours. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. Un courrier sera fait auprès de l'Inspection de l'Education Nationale pour leur demander leur accord.

10. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il propose de répondre à un appel à subvention dans le cadre du TEPCV auprès de Forez Est de 7000 € pour la réfection des fenêtres d'un appartement au dessus de la mairie.

Le tarif 2018 pour les abonnés à l'adduction d'eau reliés à la station d'épuration s'élèvera à 0.18 € par m³ consommés au titre de la pollution.

Une réunion concernant l'aire de co-voiturage a eu lieu avec l'ensemble des intervenants le 30/11/2017, une deuxième est programmée le 09 janvier 2018.

Bernard Bissuel a participé à une réunion au Syndicat mixte du barrage de Villerest.

Jean François Mathelin informe le Conseil Municipal qu'une journée festive pourrait être organisée avant l'ouverture de la 2X2 voies ; dossier à revoir.

Les travaux de goudronnage concernant la voirie communale sont terminés depuis fin novembre. Il doit assister à une réunion pour le syndicat des eaux du Gantet le 19 décembre 2017.

Hervé Grosbellet informe le conseil qu'une boîte à idée sera implantée sur l'aire de covoiturage actuelle pour recueillir l'avis des usagers.

Il précise que l'assemblée générale du Comité des fêtes aura lieu le 27 janvier 2018. Le téléthon s'est bien déroulé, 4 328 € récoltés ; réunion Téléthon merci le 26/01/2018.

Chantal Gondras demande que le calendrier des manifestations soit réalisé rapidement. L'aménagement des poubelles est réussi près de la salle du temps libre.

Les colis pour les anciens ont été distribués le 16 décembre, les bénévoles ont été bien accueillis.

Maryline Verne informe le Conseil que le CME va s'attacher à son prochain projet : l'implantation d'une fresque à l'école communale en collaboration avec la LPO et la communauté Forez Est, il y aura peut être des végétaux et un mur d'escalade horizontal. Un devis a été demandé pour le ragréage du mur.

Isabelle Mollon a fait un point avec le directeur de la MJC de Bussières pour la gestion des 11- 20 ans, un projet naît avec les communes de Neulise et Lay avec un engagement sur 3 ans pour la création d'une équipe mobile sur ces territoires avec beaucoup de flexibilité dans les horaires d'intervention.

Guy Berchoux informe le Conseil que la première journée de déneigement a eu lieu ce jour.

Isabelle Couturier souhaite une nouvelle réflexion du Conseil pour la vente des parcelles du lotissement.

Chantal Pontdevy-Magaud précise que le dossier d'adressage se termine. Des devis sont toujours en attente pour la réalisation des plaques et n° de rues.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 29 janvier 2018 à 20 heures.

Le Maire
Frédéric LAFOUGÈRE

